

Observation n°239 du 14/04/2023

M le Commissaire Enquêteur projet éolien de Doussay

Monsieur,

L'étude de la MRAe observe que " Le résultat des modélisations acoustiques (du dossier des promoteurs de 2022) conduit à estimer qu'il n'y pas de risque de dépassement des émergences réglementaires en période diurne."

Néanmoins

"Le projet intègre un plan de bridage ...en soirée (19h00 à 22h00) et de nuit (22h00 à 7h00)" et "la réalisation de mesures acoustiques après la construction des éoliennes pour confirmer le respect des seuils réglementaires...."

En outre la MRAe recommande

"...de mettre en place des campagnes de mesures dès la mise en service du parc, de vérifier les niveaux sonoresetde déclencher les mesures de bridage nécessaires ..."

Quoi qu'il en soit, il est impératif de retenir que l'emplacement des capteurs et sondes est critique. Les niveaux sonores pourraient se montrer plus élevés dans un endroit plus éloigné que dans un endroit plus proche, à raison de l'action du mouvement de l'air, les couches d'air froid ou chaud superposées, la topographie et l'acoustique. En Australie un juge, après avoir entendu un expert, a caractérisé comme 'absurde' les affirmations d'un propriétaire d'un parc éolien (Bald Hills Wind Farm) selon lesquelles inévitablement le bruit diminue avec la distance.

Les hameaux et lieux dits à proximité, pour la plupart, surplombent la ZIP ou se trouvent dans l'axe des vents dominants, sud-ouest et nord-est.

En phase de construction du projet, les camions vont emprunter principalement la D7, la D20 et la D68.

Chaque éolienne aura au moins 2 000 tonnes de béton armé - uniquement dans le socle. Ce qui représente en gros 12 000 tonnes de béton armé à transporter. Un camion toupie a une charge normale de 11 tonnes. Ce qui fait 1 086 camions toupies - minimum - que pour le béton pour les socles des six éoliennes, sur la D7, la D20 et la D68 - ou se trouve La Trapière, Brizay, Mazilly, Saires, Le Bois Vert, La Rabotalière, Baudais, La Dixme, La Fuye et Doussay.

Avec au moins mille camions toupies pendant la phase de construction, sans compter tous les autres véhicules nécessaires, le bruit et les nuisances seront impressionnants.

Si les Outardes canepetières et les Oedichnèmes criards sentaient auparavant menacés et vulnérables, ils le seront certainement lorsque les travaux débiteront. Comme les autres habitants, qui trouveront leurs habitats à jamais déformés.

Je vous demande sincèrement, Monsieur le commissaire enquêteur, de donner à ce projet un avis défavorable.

respectueusement
Jupiter Sen